

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

DES ONZE COMMUNES DE WARCQ

Conformément aux articles L 5211-1 et L 5212-13 du Code des Collectivités Territoriales, Madame la Présidente du Conseil Syndical des Onze Communes de WARCQ a, par convocation en date du 19 mars 2025, invité les Membres du Conseil Syndical à assister le jeudi 03 avril 2025 à 9h00, à la Mairie de la Commune de WARCQ, à la séance du Conseil Syndical.

Séance du 03 avril 2025

Sont présents :

ARREUX	Agnès HENON, François TRISTANT
BELVAL	Andrée BILLET
CHARLEVILLE-MEZ	Patrick FOSTIER, Catherine DEGEMBE
DAMOUZY	Christian SCHNEIDER, Olivier CANNEAUX
HOULDIZY	Pascal PESCE
NEUVILLE-LES-THIS	Pascal BOIZET
SURY	Gérald MALHOMME, Vincent CHENOT
THIS	Jean-Louis TIRILLY
TOURNES	Pascale ANSELMO, Corinne BOCQUET
WARCQ	Marie-Annick PIERQUIN, Philippe COTRET

Membres excusés : Madame Delphine GRASMUCK, Messieurs Yannick GILLET, Yves LEONARD et Giovanni LOMBI.

Le Conseil Syndical, ainsi composé et réuni, conformément à l'article L 5212-15 du Code des Collectivités Territoriales, DÉSIGNE d'abord Monsieur Gérald MALHOMME, comme secrétaire et s'occupe ensuite des affaires sur lesquelles il est appelé à délibérer.

Madame la Présidente remercie tout d'abord Monsieur Aymeric LABARRE, Agent patrimonial auprès de l'Office National des Forêts, pour sa participation.

Le procès-verbal de la séance du 13 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Syndical passe ensuite à l'ordre du jour.

Syndicat Forestier des
Onze Communes de WARCQ
Mairie de WARCQ
08000 WARCQ

Warcq, le 19 mars 2025

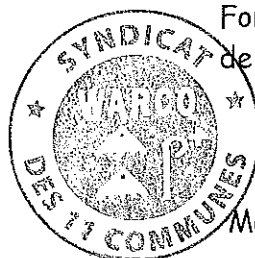
CONVOCATION

Je vous prie de bien vouloir assister, le jeudi 03 avril 2025 à 9h00, à la
Mairie de WARCQ, à la réunion du Conseil Syndical des Onze Communes de WARCQ.

ORDRE DU JOUR :

* Budget primitif 2025

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, l'assurance de ma
considération distinguée.



La Présidente du Syndicat
Forestier des Onze Communes
de WARCQ.

Marie-Annick PIERQUIN.

Délibération n° 01 - 04 - 2025

Syndicat Forestier des Onze Communes de WARCQ

Séance du 03 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril, à neuf heures, le Conseil du Syndicat Forestier des Onze Communes de WARCQ, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie de la Commune de WARCQ, sous la présidence de Madame Marie-Annick PIERQUIN.

Étaient présents : Madame Marie-Annick PIERQUIN, Présidente, Monsieur Pascal PESCE, Vice-Président,

Mesdames Agnès HENON (Maire de ARREUX), Andrée BILLET, Catherine DEGEMBE, Pascale ANSELMO et Corinne BOCQUET, Messieurs François TRISTANT, Patrick FOSTIER, Christian SCHNEIDER, Olivier CANNEAUX, Pascal BOIZET, Gérald MALHOMME, Vincent CHENOT, Jean-Louis TIRILLY et Philippe COTRET.

Absents excusés : Madame Delphine GRASMUCK, Messieurs Yannick GILLET, Yves LEONARD et Giovanni LOMBI.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérald MALHOMME

Membres en exercice : 20
Membres présents : 16
Nombre de pouvoirs : 0
Suffrages exprimés : 16

Date de la convocation : 19 mars 2025
Date d'affichage : 04 AVR. 2025

Budget Primitif 2025

Le Conseil Syndical,

Sur le rapport de Madame Marie-Annick PIERQUIN, Présidente,

Après en avoir délibéré,

VOTE, à l'unanimité des présents, le Budget Primitif de l'exercice 2025, lequel s'équilibre en recettes et en dépenses, aux sommes ci-après :

Section de Fonctionnement :

Recettes 402 464 €
Dépenses 402 464 €

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

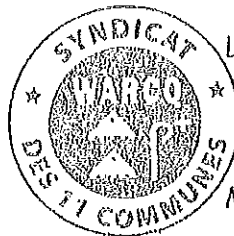
ID : 008-250801701-20250403-01_04_2025-BF

Section d'Investissement :

Recettes	310 719 €
Dépenses	310 719 €

Pour	16
Contre	0
Abstentions	0

Pour extrait conforme.



La Présidente,

Marie-Annick PIERQUIN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Le secrétaire de séance,



Gérald MALHOMME



La Présidente,



Marie-Annick PIERQUIN